



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Affaires intérieures

Le Ministre

Madame la Ministre déléguée
auprès du Premier ministre,
chargée des Relations avec le Parlement

Luxembourg, le 6 janvier 2025

Objet : Question parlementaire n° 1684 du 18 décembre 2024 de Monsieur le Député Marc Goergen concernant « Contrôle de logements sociaux sans préavis ».

Madame la Ministre,

En date du 18 décembre 2024, la question parlementaire sous rubrique m'a été transmise.

Il apparaît cependant que la question relève également de la compétence du Ministre du Logement et de l'Aménagement du territoire.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer Monsieur le Député Marc Goergen.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Ministre des Affaires intérieures

(s.) Léon GLODEN